



Châtillon-en-Diois

commune nouvelle

Bulletin municipal annuel

Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

Été 2019

Le mot du Maire



Châtillon-en-Diois



Vignoble



Les Nonières



Mairie de
Treschenu-Creyers



Bénévise



Menée



Archiane



Mensac



Châtillonnais, Châtillonnaises,
Chers amis,



Cette année restera dans les mémoires et le "mot du Maire" dans ce bulletin sera le mot de 2 Maires ! La fusion des communes de Châtillon-en-Diois et Treschenu-Creyers est effective depuis le 1er janvier 2019. La commune nouvelle garde le nom de son chef-lieu : Châtillon-en-Diois. Mais le souvenir des anciennes communes restera ; Treschenu-Creyers et Châtillon resteront communes déléguées, avec chacune un maire délégué : Anne Roiseux pour la première et moi-même pour la seconde. Treschenu-Creyers garde ainsi une mairie déléguée aux Nonières, qui conserve son état civil propre. Cette fusion n'est que la suite d'un mouvement amorcé en 1972 avec la fusion de Creyers et de Treschenu. Ce mouvement a accompagné une diminution de population progressive de tous les villages du Diois. Il est nécessaire de regrouper les communes pour en assurer la gestion de plus en plus complexe. Aujourd'hui, le déclin démographique s'est arrêté. Au delà des retraités du baby-boom, il nous faut garder sur nos territoires une population jeune et active. Cela passe entre-autre par le développement touristique : de ce point de vue la commune nouvelle est bien dotée avec les sites remarquables que Treschenu-Creyers a apporté dans sa corbeille. Cela doit passer aussi par le développement de l'activité autour des ressources agricoles et naturelles, et industrielle.

Je suis très heureux de voir que nos concitoyens s'approprient ce nouvel espace. Les Châtillonnais nouveaux sont fiers de cette commune, de sa beauté et de son unité.

Je laisse Anne écrire quelques mots :

Je voudrais d'abord m'adresser aux Treschenoux et Treschenouses. Vous voilà châtillonnais, mais vous ne perdez pas votre identité : le Châtillon nouveau est constitué d'un Bourg centre, Châtillon, et de 5 villages, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise et Les Nonières. C'est ce que nous avons voulu figurer sur le logo de la commune nouvelle ! Nous avons même ajouté 2 vautours qui veillent sur l'ensemble ! La fusion n'est pas terminée, mais les débuts ont été chaleureux avec beaucoup de compréhension de part et d'autre.

Nous souhaitons à ceux qui travaillent pour accueillir nos visiteurs une bonne saison estivale et pour tous nos Châtillonnais un très bon été.

Eric Vanoni

Anne Roiseux

Sommaire :

Le mot du Maire

p. 1

Les écoles

p. 10 - 11

État civil

p. 2

Associations

p. 12 - 18

Rétrospective

p. 2 - 8

Renseignements

Informations municipales

p. 9

Pratiques

p. 19 - 20

ETAT CIVIL

CHÂTILLON

Ils sont arrivés

LACOUR VEY Léonie le 31 août 2018
 MICHEL BOREL Tiago le 5 janvier 2019
 BOURDIN James le 18 janvier 2019
 DUPETY Léonore le 19 février 2019
 ADAM Emma le le 6 mars 2019
 LAURENT Emy le 23 avril 2019
 BEDJGUELEL LahnaMaria Elisabeth
 le 18 mai 2019

Ils se sont dit "oui"

MICHEL Sylvain et BOREL Léa
 le 28 juillet 2018
 MARION Frédérique et GORCE Aurélie
 le 22 septembre 2018
 LAURENT Eric et GIELLY Marie-Pierre
 le 19 décembre 2018
 GUDIN DE VALLERIN Philippe et
 FRANZESE Stéphane
 le 15 juin 2018

Ils nous ont quitté

BERNARD Claire épouse BOREL
 le 23 mars 2018
 PASCAL Hélène veuve VANONI
 le 24 mars 2018
 MICHAUD Henri le 14 juillet 2018
 DJAKOVIC Nedad le 7 octobre 2018
 THIVOLLE Marguerite, veuve BEGOUD
 le 28 octobre 2018
 BOWATER Peter le 1er décembre 2018
 LAURENT Eric 24 décembre 2018
 BOMPARD Suzanne le 24 décembre 2018
 FERNANDEZ Merejilda veuve LAGNION
 le 4 juin 2019

TRESCHENU-CREYERS

Ils se sont dit "oui"

BEGOUD Patrick et SAADI Marcelle
 le 2 mars 2019

Ils nous ont quitté

REY Georges le 28 mai 2019
 BEGOU Gabriel le 30 mai 2019
 REY Alain le 22 juin 2019

N'apparaissent sur cette liste, que les noms des personnes décédées sur la commune ou pour lesquelles la mairie de Châtillon-en-Diois a reçu une transcription entre juillet 2018 et juillet 2019.

Nous regrettons de ne pouvoir faire figurer nos Châtillonnais et Châtillonnaises décédés sur une autre commune et pour lesquels nous n'avons pas de documents officiels, car nous craignons d'en oublier.

Conception , réalisation :
 Mairie de Châtillon-en-Diois
 Directeur de la publication :Eric Vanoni
 Contact : Jacques Malod
 Impression Héraldie

UN AN DE RETROSPECTIVE

Le bulletin municipal annuel tente de vous donner un panorama de l'année écoulée de juillet à juillet. Cette année l'événement majeur a été la fusion des communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers.

Les commémorations habituelles du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre sont autant d'occasion de rassembler la population. Ces occasions de se souvenir sont nécessaires. Elles se sont tenues sur une place de l'école rénovée, où le monument aux morts est maintenant bien visible. D'autres moments festifs ont eu lieu : on se rappellera la venue du jeu des mille euros à Châtillon pour la 4e fois de son histoire !

Châtillon-en-Diois,
commune nouvelle

Après le vote le même jour, le 30 octobre 2018, par les 2 conseils municipaux de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers d'une délibération dans les mêmes termes, le préfet a signé le 21 novembre 2018 l'arrêté portant création de la commune nouvelle à compter du 1er janvier 2019.

La commune nouvelle garde le nom de son chef-lieu : Châtillon-en-Diois.

Si l'on en croit Anne Roiseux maire déléguée de Treschenu-Creyers, c'est lors d'un lâcher de Gypaètes barbus aux Nonières en 2018, que l'idée a germé entre elle et Eric Vanoni , maire de Châtillon.

L'histoire d'une fusion !

Châtillon a une histoire ancienne puisqu'on trouve des traces d'occupation romaine. C'est aujourd'hui un village médiéval, qui conserve la trace des remparts qui l'entouraient. Le château du XIIIe siècle, qui sur son rocher protégeait le village, a été démoli en 1573 par ordre des gouverneurs du Dauphiné qui craignaient que les protestants n'en fassent une place forte. On peut retrouver cette histoire le long d'un parcours patrimonial dans le village. C'est aujourd'hui un bourg centre, avec ses commerces et ses services et qui tente de garder ce rôle.

L'histoire de la commune de Treschenu-Creyers est celle de villages de montagne, soit situés à proximité d'une rivière et le long de voies de communication, soit perchés sur des plateaux propices aux cultures. La commune de Treschenu-Creyers résulte de l'union des communes de Treschenu et de Creyers par un arrêté préfectoral du 4 mai 1972. Curieusement, les noms de ces 2 communes ne correspondent pas à ceux d'un village.

La commune de Creyers est constituée de 4 hameaux: Mensac, le hameau du Serre, Reyhas et le hameau de l'Eglise où se trouvait la mairie. Depuis l'après-guerre, seul Mensac a conservé des habitants.

La commune de Treschenu (3 vallées ou rivières) comptait aussi 4 villages : Menée, Archiane, Bénevisse et Les Nonières où se trouve la mairie de la commune fusionnée : Treschenu-Creyers.



La commune nouvelle de Châtillon-en-Diois comprend donc un bourg centre : Châtillon-en-Diois, et 5 villages : Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse et Les Nonières.

C'est une belle commune compacte et étendue : 110 km², traversée par la route de Grenoble via le col de Menée. C'est aujourd'hui la plus grande commune de la Drôme ! La commune nouvelle fait partie du Parc Naturel Régional du Vercors, dont elle est maintenant la commune la plus étendue !

La population municipale est de 669 habitants et la population totale de 677 (population INSEE 2016 en vigueur au 1^{er} janvier 2019). Ces chiffres seront revus à la suite du dernier recensement réalisé à Châtillon en 2018.

La densité de population est faible : 6,15 hab/km²

Les communes de Châtillon et de Treschenu-Creyers sont devenues par choix des conseils municipaux, des communes déléguées. Ainsi la commune compte-t-elle 2 mairies déléguées, Châtillon et Les Nonières qui conservent chacune l'établissement des actes d'état civil.

La fusion a nécessité de réaliser une nouvelle installation du conseil municipal qui regroupe tous les élus en activité des 2 conseils : Eric Vanoni a été élu maire. Les adjoints sont 1) Anne Roiseux, 2) Christian Puech, 3) Jean Monthel, 4) Bernard Ravet, 5) André Chaix. Eric Vanoni est aussi maire délégué de Châtillon et Anne Roiseux maire déléguée de Treschenu-Creyers.

Un centre bourg et 5 villages



Mensac : proche de Châtillon, ce village est à la confluence du ruisseau des Gâts et de l'Archiane. L'eau abondante a permis l'installation d'une centrale électrique et d'une scierie.



Menée est aussi situé à une confluence : celle du ruisseau de Combeau et de l'Archiane. C'est la porte vers le cirque d'Archiane

Photos IGN



Bénévisse est construit sur un promontoire ensoleillé au pied de la montagne de Tussac. De Bénévisse part la route qui va au Vallon de Combeau : une ouverture vers les hauts plateaux du Vercors.



Archiane : village au cœur du cirque d'Archiane, bien connu des férus d'escalade et aussi repaire de vautours. L'eau fraîche alimente une pisciculture.



Les Nonières est la porte vers le col de Menée et la route de Grenoble. C'est là que se trouve la mairie de Treschenu-Creyers, commune déléguée de la commune nouvelle. C'est un lieu de villégiature et de tourisme nature.

Châtillon-en-Diois : C'est le bourg centre (chef lieu) de la commune nouvelle avec son centre médiéval, ses faubourgs du XIX^e et une extension récente à

l'ouest du côté du vignoble AOP. Châtillon a des commerces, des restaurants, des services, un camping municipal, une piscine.



Un an de la vie de Châtillon

14 juillet : Inauguration des décors de la maison Lafitte

En prélude à la cérémonie du 14 juillet, et en musique avec Serge Baude, René Brugier et Jean-Pierre Pellini, Eric a présidé cette inauguration en soulignant le rôle de Mme Lafitte qui a pris en charge 67% du



Cérémonie du 14 juillet

Célébrée sur la place des Écoles rénovée, cette fête nationale a réuni les châtillonnais en musique avec notre trio Serge Baude, René Brugier et Jean-Pierre Pellini. Après les discours, honneur a été rendu à nos pompiers volontaires avec une remise de médailles et de galons. Retenons la médaille d'or d'Eric Caille pour 25 ans de service. Un autre moment fort fut pour les pompiers la remise des fourragères pour acte de courage et de dévouement échelon bronze, une reconnaissance



coût : "d'une certaine manière, Madame, vous continuez l'œuvre entreprise par votre mari Marc depuis une trentaine d'années : restaurer cette demeure historique de Châtillon...". La municipalité, l'Association de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme représentée par son vice-président M. Yves Levin et l'Acspade ont contribué à cette restauration, menée avec talent par l'Atelier Jouve- Malfatto. C'est avec des actions comme celle-ci, que le village s'embellit pour le plaisir de tous.



pour les 2812 sapeurs-pompiers du département.



12 septembre 2018, le Jeu des Mille Euros à Châtillon

C'est la 4^e fois que le jeu se déroule à Châtillon ! Cette année, c'est Nicolas Stoufflet qui officie devant des grandes banderoles proclamant les 60 ans du jeu, pour enregistrer 2 émissions.



C'est une occasion de se rappeler le lien qui relie Châtillon à ce jeu : Henri Kubnick son créateur fréquentait notre village où il avait une résidence secondaire.

Pour le premier enregistrement ce sont Pierre Bégot et André Besson qui sont sélectionnés. C'est au Banco qu'ils calent, sur une question à jouer à pile ou face : quel est le genre du mot effluve au singulier ? (réponse masculin)

Pour le 2^e enregistrement, ce sont Stéphane Malafronte et Louis Leconte qui jouent. Pour eux, c'est le super Banco qui leur est fatal : il fallait trouver le nom d'une poétesse grecque dont le nom est aussi le titre de 2 opéras l'un de Massenet, l'autre de Gounod ! (Sapho).

Les émissions ont été diffusées sur France Inter à 12h45 les 1 et 2 octobre 2018 !



30 octobre 2018 : Un vote historique !

Le conseil municipal vote la fusion de la commune de Châtillon avec celle de Treschenu-Creyers.

La fusion sera effective au 1er janvier 2019.

La commune nouvelle se dote d'un nouveau logo qui figure Châtillon, le bourg-centre avec son beffroi et les 5 villages de Treschenu-Creyers !



12 décembre 2018, repas de Noël à la maison St Jean

Au cœur du village de Châtillon-en-Diois, il y a la "Résidence Sérénides St Jean". Le propriétaire est l'association diocésaine de Valence et la commune en est locataire avec un bail emphytéotique. C'est l'union de mutuelles Eovi services et soins qui gère ce service privé non lucratif d'accueil pour personnes âgées non dépendantes.

Le repas de Noël est un moment de fête et de joie pour les résidents, en présence de bénévoles qui

interviennent régulièrement auprès d'eux et du maire de Châtillon Eric Vanoni.

La directrice Marie-Flore Le Nain souhaite un joyeux Noël à tous !



Colis de Noël pour les personnes âgées

La commune de Châtillon compte un bon nombre de personnes âgées ! Il faut penser à elles : la commune à la fin de l'année organise une distribution de colis de Noël pour une soixantaine de personnes qui ont dépassé les 4 fois 20 ans. Colette Moreau et Sylvette Martin qui suivent les affaires sociales à la mairie assurent la distribution !

C'est une occasion de rappeler qu'elles sont disponibles en cas de problème pour essayer de vous aider.

En attendant nos anciens sont nombreux; est-ce qu'on vit bien à Châtillon ?



7 janvier 2019, 1^{er} conseil municipal de la commune nouvelle

Le conseil composé maintenant de 21 membres se réunit pour installer la nouvelle équipe (5 excusés ce jour là). Il procède d'abord à l'élection du Maire : Eric Vanoni est élu Maire. 5 adjoints sont ensuite élus : Anne Roiseux, Christiane Puech, Jean Monthel, Bernard Ravet et André Chaix.



11 janvier 2019, vœux de la municipalité

Ce sont les premiers vœux présentés par Eric Vanoni au nom de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois !

La cérémonie se tient en présence des maires ou représentants des communes voisines, de M. Olivier Toureng, vice-Président de la communauté de

communes du Diois et de Martine Charmet, conseillère départementale.

C'est l'occasion de présenter à toute la population de la commune nouvelle le conseil municipal.

Après les discours, et pour poursuivre la présentation de l'année précédente, les acteurs économiques de la commune se présentent.



25 janvier Réunion publique d'information sur le PLU

Une vingtaine de personnes sont présentes.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en gestation depuis près de 6 ans ! La présentation est faite par Pascale Blanchet, urbaniste. Eric Vanoni précise que ce plan ne concerne que la commune ancienne de Châtillon-en-Diois. Olivier Toureng indique que ce PLU aura une existence limitée puisque un PLU intercommunal (PLUi) doit prendre le relais.

Aujourd'hui, la dernière phase est en cours avec la définition du zonage, c'est à dire la mise en plans et en règlements de la politique définie dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

Pascale Blanchet présente les différentes zones et les

principales règles qui les accompagnent. Les questions portent surtout sur les zones constructibles, les zones agricoles, etc.

Le PLU remplacera le Règlement National d'Urbanisme actuellement en vigueur à Châtillon. Il ne faut pas hésiter à se renseigner en mairie.



12 février 2019, le Grand Débat

Après une fin d'année 2018 agitée avec le mouvement des gilets jaunes, la municipalité a souhaité répondre au souhait de participation en organisant un débat. En



fait, plus qu'un débat il s'agissait de recueillir des propositions auprès des habitants. 5 thèmes étaient proposés :

- I La transition écologique
- II La démocratie et la citoyenneté
- III Fiscalités, dépenses et l'action publique
- IV L'organisation de l'État et des collectivités publiques
- V Thème ouvert

Un trentaine de personnes ont répondu à cette offre. Des idées très diverses ont été avancées et ont été enregistrées, transcrites et transmises à l'organisation du Grand débat national. Ces contributions sont toujours disponibles sur le site municipal.

2 choses ressortent de cet exercice : le besoin de participer et d'exprimer des souhaits; et en même temps la compréhension de la complexité de l'organisation du pays. À méditer !

Ça s'est passé à Treschenu-Creyers

6 mars 2019 Hélicoptage d'un pylône à Bénevisse

La pose de ce pylône va permettre un meilleur service de téléphonie mobile au service des habitants du haut de la commune, et aussi des touristes et randonneurs.



18 mai 2019 Lâcher de 2 Gypaètes barbus

Cela fait 10 ans qu'un programme de réintroduction du Gypaète barbu a été lancé dans le but d'améliorer la continuité entre les populations des Pyrénées et celles des Alpes.

Ce jour aux Nonières, les jeunes de l'association "Graines d'éleveurs" ont animé la journée. Les élèves de la classe CM1-CM2 de l'école de Menglon participent aussi. Après les discours d'Anne Roiseux, maire déléguée de Treschenu-Creyers, d'Eric Vanoni, maire de Châtillon-en-Diois, du président du Parc



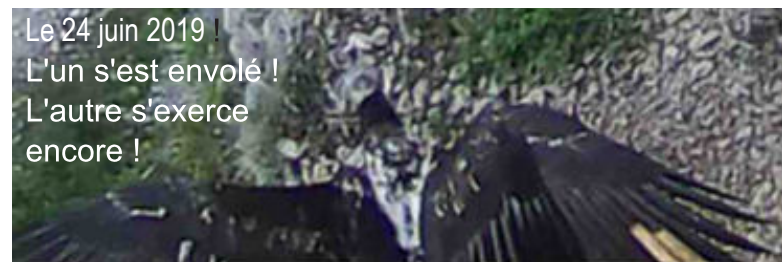
Jacques Adenot et du sénateur Bernard Buis, le silence se fait pour la présentation des 2 jeunes gypaètes barbus.

Ensuite Mistral et Elvio sont emmenés et installés sur la vire aménagée à cet effet sur la falaise de Tussac. Ils devraient bientôt prendre leur envol !

Le jour où ce bulletin sera distribué, ils devraient être partis pour visiter le vaste monde !



Le 24 juin 2019 !
L'un s'est envolé !
L'autre s'exerce encore !



La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est un service public qui fonctionne avec une convention entre la mairie, la médiathèque départementale et l'association Châtillon Arts et Vigne. Elle est animée par des bénévoles.

Elle reçoit les classes de l'école, chaque semaine pour les plus jeunes, et chaque quinze jours pour les plus grands.



Depuis décembre, plusieurs nouveaux bénévoles sont venus renforcer l'équipe, et les horaires ont pu être élargis : elle est ouverte au public toute l'année

le mardi de 16h à 17h30

le mercredi de 15h à 17h

le vendredi et le dimanche de 10h30 à 12h.

En plus du prêt de livres, elle propose

- un **"club de lecteurs" mensuel** qui fonctionne d'octobre à juillet, généralement le 1er vendredi du mois : chacun vient parler de livres qu'il a aimés, c'est un choix très éclectique, qui permet de découvrir des livres, d'échanger, de se rencontrer ;

- un moment de lecture et du prêt de livres tous les jeudis après-midi à la maison St Jean, (ce n'est pas réservé aux résidents, mais ouvert à tous)

et **des animations plus exceptionnelles :**

- pendant le festival Arts et Vigne, les bénévoles ont organisé une lecture de "l'homme qui plantait des

Le site WEB de la Mairie de Châtillon-en-Diois

Le site est devenu le site de la commune nouvelle ! On y trouvera progressivement plus d'informations concernant l'ensemble de la commune : Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Les Nonières et Bénevisse.

En se connectant à l'adresse : **<http://mairie-chatillonendiois.fr>** vous accédez aux informations municipales : vous retrouverez les numéros de l'Écho mensuel en téléchargement et les comptes rendus du conseil municipal lorsqu'ils sont

arbres" de Jean Giono en se baladant dans la forêt - le jour de la foire d'automne, le 28 octobre 2018, "les machines de Sophie", une animation dans le cadre de la "saison culturelle de la médiathèque départementale" a proposé de jouer avec d'anciennes machines à écrire, astucieusement bricolées. Les 2 séances étaient comblées, au grand plaisir des participants.

- de mars à mai, le festival "Anguille sous Roche" de Saillans a proposé à la bibliothèque de participer au jury de son prix : une dizaine de lecteurs ont joué le jeu, l'un des auteurs, Jean-Yves Martinez est venu rencontrer le public à Châtillon



- Le mercredi et le dimanche de temps en temps une animation sur un thème est organisée.

Comme chaque année, le jour de la foire d'automne, la bibliothèque a mis en vente à très petit prix des livres qui lui sont donnés, ou qui ont été retirés des rayons. Et devant le succès de cette vente, une vente a aussi été organisée pour la foire de printemps, le dimanche de Pâques.

La médiathèque de Die a été fermée plusieurs mois pour travaux. Les bibliothèques de Luc et de Châtillon se sont échangé des livres pour permettre un renouvellement.

Si vous aimez les livres et les rencontres, **venez rejoindre l'équipe des bénévoles !**

approuvés.

D'autres rubriques concernent les équipements et services de la commune, les associations ...

Un agenda des événements culturels, sportifs ou touristiques est intégré au site. Cet agenda reprend de façon automatique les données, concernant les événements, saisies par l'Office du Tourisme.

Associations, organisateurs d'événements, il faut donc communiquer toutes ces informations à l'Office de Tourisme.



LES ÉCOLES DE CHÂTILLON ET DE MENGLON

La rentrée 2019/2020 se prépare. Les effectifs de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal sont stables.

Par contre il y aura des changements en ce qui concerne l'équipe pédagogique : Claudie Toureng prend sa retraite et son remplaçant ou remplaçante n'est pas nommé.

Laurence Armand va suivre une formation de 10 mois et devra être remplacée pour la classe maternelle des petits. Aline Viard, Maryline Guillaume à Châtillon et Isabelle Chaffois à Menglon restent en poste.

Pour les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), il n'y a pas de changement : Valérie, Émilie et Rachel. Sabine a arrêté en janvier suite au retour de Rachel. Pour le ménage Catherine remplace Émilie qui partage un temps complet avec

Rachel.

Marie, AVS (Auxiliaire de vie scolaire), est maintenue sur son poste.

La rentrée des enseignants se fera le vendredi 30 août,

celle des élèves le **lundi 2 septembre 2019**.

Un projet expérimental entre l'Education Nationale et les communes de la Communauté de communes du Diois est mis en place à la rentrée 2019. Ce projet vise une organisation scolaire regroupant en réseau le collège et les écoles, pour une durée de 3 ans.



À la rentrée 2018, le lundi 3 septembre, c'est en musique que 85 enfants ont retrouvé l'école de Châtillon (et 25 CM1 et CM2 à Menglon). Serge Baude et René Brugier ont joué l'air de "Prendre un enfant par la main" d'Yves Duteil.



Tout au long de l'année, en plus des enseignements scolaires, les élèves ont la chance de participer à de nombreuses activités :

- *Activités sportives* :

Courseton à Châtillon-en-Diois et sports collectifs à



Luc-en-Diois

Des séances tennis pour les classes élémentaires

5 journées de ski à la station de la Jarjatte pour 3 classes de Châtillon.

6 séances de natation pour les 4 classes de l'école



- *Activités éducatives* :

Sensibilisation au tri des déchets

Participation à la journée mondiale sur le climat

Partenariat avec le Parc du Vercors pour la classe de Menglon (lâcher des Gypaètes barbus)



Exercice d'évacuation avec les pompiers et visite des camions

Visite de la grotte de la Varaine à Boulc pour les CE/CM

Travail sur le patrimoine châtillois

Visite du parc animalier d'Upie pour clore l'année scolaire pour les 4 classes de Châtillon.

-Activités culturelles :

Projet musique du monde : chant choral pour les 5 classes du RPI qui a abouti au spectacle donné en avril (voir photos ci-dessous).

Des ateliers théâtre pour les classes élémentaires et "ombres et lumière" pour les maternelles

Visites à la bibliothèque avec possibilité d'emprunter des livres

Visites au foyer logement St Jean et à la crèche.



Spectacle des enfants des écoles



Plusieurs manifestations se font autour de l'école : le loto des écoles pour financer la caisse des écoles, le carnaval , la fête des enfants à l'occasion de la fête de la musique.

Toutes ces activités ne peuvent être réalisées qu'avec le soutien financier de la municipalité et du département et de l'UCAC, la participation et l'engagement de parents bénévoles.

Que tous soient remerciés ici !

Enfin cette année a été marquée par des difficultés pour organiser la cantine scolaire. La municipalité et plus particulièrement Eric Vanoni, Bernard Ravet et Christiane Puech, ont fait tout leur possible pour assurer ce service dans les meilleures conditions. L'année scolaire prochaine, la cantine se fera à nouveau salle Kubnick en attendant une meilleure solution.

Informations de ces pages, Claudie Toureng

L'ACSPADE



L'ACSPADE (Association Châtillonnaise de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et de Défense de l'Environnement) a été fondée en 1989 pour préserver et valoriser le patrimoine architectural et naturel de Châtillon-en-Diois.

Assemblée Générale, le 27 juillet 2018

L'association a accueilli Jacques Planchon, conservateur du musée de Die, pour une conférence sur l'archéologie du pays de Châtillon (ancien canton). A travers les découvertes issues des fouilles locales, Jacques Planchon a évoqué l'histoire, depuis le Paléolithique jusqu'à l'âge du bronze et du fer :

Des traces d'occupation de nos ancêtres néanderthaliens (-135 à -125000 ans) demeurent sur le plateau de St Roman à Maumuy. Le site des Terres Blanches, à Menglon, occupé depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen-âge interpelle l'archéologue par son importance stratégique et son absence de trace de village. Jacques Planchon s'interroge sur le manque de vestiges locaux par rapport à ceux d'autres secteurs du Diois et invite les participants à lui communiquer les renseignements qu'ils pourraient avoir.

Depuis cette date l'Acspade a continué ses actions :

- Les journées européennes du patrimoine

Bernard Ravet pour la municipalité et Sylvie Veye-Chareton pour l'Acspade ont mis sur pied un programme riche pour ces journées du 15 et 16 septembre 2018 :

"L'exil En Partage : Sur les pas des Huguenots ; visite du village"

Françoise Vermillet a évoqué l'exil des protestants de Châtillon et du Diois après la révocation de l'Édit de Nantes. Après un rappel des origines de la Réforme, un groupe de 30 personnes a parcouru le village à la recherche de signes anciens liés au protestantisme.

"Châtillon en partage : ses murs peints, des Italiens à Giono".

Sylvie Veye-Chareton et Bernard Ravet ont guidé une promenade insolite à la découverte de murs peints (ancienne gendarmerie Nationale-Impériale", décors du portail Laffitte etc) et pour évoquer le rôle des Italiens dans l'histoire du village cher à Jean Giono.

L'exposition "Châtillon, les années Knock" ou



l'histoire de Châtillon de 1950 à 1960, montée pour le festival Arts et Vigne, a rouvert ses portes pour ces journées. Une visite a été organisée spécialement pour les enfants de l'école.

- le site Web développé bénévolement par Hubert Meffre s'est enrichi : n'hésitez pas à le consulter. Les mots clés sont Patrimoine, Châtillon, Diois. L'adresse : <http://www.patrimoine-chatillonendiois.fr/>

- **L'Acspade a soutenu la candidature de Châtillon aux "Plus beaux villages de France"**. Nous avons échoué de très peu. Ce n'est pas grave et ne doit pas nous empêcher de continuer à embellir le village !

- **Soutien à la restauration des façades de la Mairie** : nous sommes près du but, dans l'attente du permis de construire. Cela ne va pas vite, mais c'est un dossier complexe. La souscription pour soutenir le projet auprès de la Fondation du Patrimoine atteint 8 156 € et si l'on tient compte des promesses de don, elle dépassera les 10 000 €.

- **Avec la municipalité une action est lancée** pour aider à la restauration des façades particulières, avec une défiscalisation possible.

- **Avec la création de la commune nouvelle**, de nouvelles idées sont apparues : château de Menée, fresques de l'église de Creyers etc.

- **Plein d'autres sujets sont sur la table** : remise en état de la plaque de Pierre Dévoluy, du Blason de Châtillon...

Il y a du travail. Les ressources de l'association sont d'abord humaines, **venez nous rejoindre** et ensuite financières : nous envisageons de faire un loto pour compléter le revenu des cotisations.

Mairie de Châtillon, 1 place du Reviron
Président de l'ACSPADE: Bruno Gastoud
Trésorière : Sylvie Veye-Chareton
Secrétaire : Colette Moreau

Châtillon Arts et Vigne

L'association poursuit son but : faire connaître le patrimoine culturel et viticole de la commune.

La Foire aux Greniers

Elle a beaucoup de succès : c'est bien pour le village et aussi pour l'association qui recueille ainsi des fonds.

Le festival, du 5 au 12 août 2018

C'est l'animation majeure, qui a mobilisé le plus



d'énergie et de moyens.

Après une brillante inauguration en présence de M. Bernard Buis conseiller départemental, de Mme Célia de Lavergne députée, de Daniel Fernandez vice président de la communauté de commune et d'Eric Vanoni maire de Châtillon-en-Diois, le festival 2018 a attiré la foule à Châtillon.

Lors de la fête du vin, en musique et surtout dans les caves du village médiéval, les festivaliers ont pu déguster les vins AOP de Châtillon-en-Diois. **Le Village-Galerie** a accueilli 61 exposants dans 36 lieux mis à disposition par 33 propriétaires et par la commune. Le public apprécie toujours les contacts directs avec les artistes. La semaine de festival fut joyeuse avec la traditionnelle **Nuit musicale aux torches**, **l'après midi familiale**, **les concerts**, **le théâtre des Fruits de la vie** et **la grande soirée des cabanons illuminés** avec son repas champêtre et son spectacle vivant, de lumières et de feux d'artifice. Le film Knock tourné à Châtillon, fut à l'honneur avec sa projection et une exposition à succès. La touche finale



du bal sur le champ de foire a attiré la foule.

Une bonne cuvée pour un événement qui a toujours autant de succès et a une importance économique indéniable. Mais si cela fonctionne, c'est grâce à de nombreux soutiens :

Le festival bénéficie de nombreux soutiens :

Cette année, 57 professionnels (commerçants, artisans, entreprises, viticulteurs) nous ont sponsorisés financièrement ou en nature (repas, prêts de matériel). Quant aux viticulteurs, ils offrent leurs vins à la fête du vin et le syndicat de la Clairette et des vins de Châtillon offre le crémant à la soirée des cabanons. Le syndicat nous soutient aussi financièrement.

La commune de Châtillon-en-Diois et les communes voisines, le Département et la Région versent chacun une subvention.

En outre, la commune de Châtillon prête les salles de la mairie, les salles de classe et la cour de l'école, et la salle de motricité pendant le festival. Plusieurs associations se sont investies ou ont apporté une aide matérielle ou autre. En particulier, la soirée théâtre a lieu grâce à l'équipe des Fêlés de l'association des Fruits de la vie qui joue au profit d'associations pour des enfants malades. Remercions également les sapeurs-pompiers, le lycée et collège du Diois, l'office de tourisme du pays diois. L'association a la chance de compter pendant la semaine du festival sur près 120 bénévoles (habitants et vacanciers). En particulier, la journée famille a pu se faire grâce à de nouveaux bénévoles dévoués. Enfin il faut remercier spécialement les propriétaires qui prêtent leurs locaux.

L'assemblée générale du 16 novembre 2018 a permis de faire un bilan positif de l'été. Il reste que c'est un équilibre fragile au point de vue financier : le festival est en léger déficit depuis plusieurs années. Et surtout, si nous ne manquons pas de bénévoles pendant le festival, **l'équipe qui le prépare depuis le mois de novembre a besoin de forces nouvelles.**

Régine Oddoz, Présidente

3 rue du Reclus, 26410 Châtillon-en-Diois

tél : 04 75 21 25 91,

courriel : chatillonartsetvigne@free.fr

Art'Star



Cette association a pour but :

- de pérenniser les marchés des 4 saisons Printemps, Été, Automne, Hiver.
- de créer des manifestations

culturelles.

- de recenser les personnalités du monde culturel qui sont nées, ont vécu ou séjourné à Châtillon.

Du 24 au 26 juillet 2018 , Art'Star a organisé le 2^e **Festival des comiques** du 24 au 26 juillet 2018 :

"Avec Fernandel" au cinéma *Le Glandasse* rue du ruisseau de Lagier.

Président : Eric Joanin

04 75 21 69 64



Club de l'Adoux

Le **Club de l'Adoux** est rattaché à l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées.

Il compte en 2019, 55 adhérents.

Les réunions se déroulent à la salle des Associations située 3 rue du Reclus à côté du bureau du festival Arts et Vigne. Toute l'année ses activités hebdomadaires du vendredi après-midi s'organisent autour de rencontres entre les joueurs de cartes, de scrabble, et d'autres jeux de société comme le train mexicain. Les joueurs de pétanque se défient au Champ de Foire, ou sur les cours de boules municipaux de la piscine. Le club est fermé en août pendant la semaine du Festival Arts et Vigne.

Il organise chaque année son Assemblée Générale, le repas de Noël, 1 à 2 sorties d'une journée, une journée ludique et conviviale au Clos des Lilas et son loto traditionnel le dernier dimanche de novembre.

Le coût de l'adhésion est de 20 € par an.

Vers un rapprochement des clubs seniors du Haut Diois.

Le *Club de l'Adoux* s'est rapproché du *Club les Pieds de la Vallée* de Menglon en début d'année 2018 , les deux clubs ayant décidé de mutualiser leurs compétences et leurs moyens pour créer une dynamique de bonnes relations de voisinage entre clubs voisins. Les retombées ont été très enrichissantes pour les 2 clubs. C'est, cette année 2019, au tour du club *l' Amitié du troisième Age* de Treschenu-Creyers de se rapprocher de Châtillon et Menglon et participer aux manifestations annuelles organisées par le Club de l'Adoux.

Ainsi, le voyage autour du Lac de Serre Ponçon s'est déroulé jeudi 13 juin 2019 ; il comprenait la visite de l'Abbaye Cistercienne de Boscodon, le repas autour du lac et la visite du nouveau muséoscope du lac et sa salle de cinéma en 4D.

La journée conviviale au Clos des Lilas avec organisation d'un concours de pétanque inter clubs

s'est déroulée dans la bonne humeur le jeudi 27 juin 2019.

Actualités du Club depuis juillet 2018

7 septembre 2018, participation au Forum des Associations

25 novembre 2018, Loto du Club de l'Adoux

13 décembre 2018, repas de Noël au Caveau

23 mai 2019, Assemblée Générale au camping de l'Hirondelle

27 juin 2019, journée ludique et conviviale, avec concours de pétanque au Clos des Lilas

À venir : 24 novembre 2019, Loto du Club de l'Adoux et le 12 décembre 2019, repas de Noël chez Enzo au Moulin

De nouvelles perspectives pour 2019

En complément des activités ludiques des vendredis après-midi, le club a souhaité élargir son offre d'animations vers des activités plus culturelles, exemples : ateliers cinéma, musique, écriture, échanges et conférences débats. Une Université du Temps Libre, intitulée *Cultur'Adoux*, viendra orchestrer cette évolution importante pour le club et ses adhérents.

Un nouveau bureau

A l'issue de son Assemblée Générale, le 23 mai 2019, le Conseil d'Administration du Club de l'Adoux a élu à l'unanimité son nouveau bureau :

Président Frédéric Faure, Vice présidente Martine Knopes
Secrétaire Daniel Delfils, adjointe Martine Valade
Trésorier Serge Valade, adjointe Bernadette Audra

Pour nous joindre : Frédéric Faure, 06 12 78 01 06
ou 04 75 21 14 57, ffaure26410@gmail.com
1 rue des Edelweiss, 26410 Châtillon en Diois

Fleurs et Fontaines

L'association en lien avec la mairie développe et entretient un circuit botanique consacré aux plantes grimpantes et couvre-sol et s'occupe aussi du fleurissement du village. Elle anime aussi la fin de l'été avec sa désormais incontournable fête aux plantes rares.

16^e fête aux plantes rares, 9 septembre 2018

C'est une belle réussite : 1310 entrées ! Il faut dire qu'il y a du choix parmi toutes les plantes proposées.

Cette manifestation contribue à alimenter les finances de l'association.



Visite du comité d'évaluation

Le village botanique, très bien noté !

Depuis 1993 la commune de Châtillon en Diois adhère aux "Villages

Botaniques de la Drôme" ; chaque année le circuit botanique de Châtillon est évalué par ses pairs. Cette année Châtillon et Barnave ont évalué les circuits de Hauterives et Albon le 4 juin dernier, et le 11 juin

Depuis l'assemblée générale de mai 2019 le bureau de l'association Fleurs et Fontaines se compose de 5 membres : Marie-Jo Baude présidente, Bernadette Audra trésorière, Albert Arbaut trésorier adjoint, Colette Moreau secrétaire, et Alyette Farjon secrétaire adjointe. Un conseil d'administration et des bénévoles actifs apportent leur soutien efficace. Nous avons deux conseillères municipales qui assurent le lien entre la commune et l'association : Colette Moreau et

c'était au tour de Manas et Grignan d'évaluer le circuit de Châtillon. Ce sont des moments d'échange fructueux et conviviaux qui sont une émulation pour les associations qui travaillent en soutien aux mairies. Le résultat est plus que satisfaisant comme l'indique la fiche d'évaluation :

- Bon entretien général et belle mise en valeur des viols et des placettes.
- Bel étiquetage d'ensemble
- Identification des massifs et fléchage rigoureux
- Documents abondants et très "professionnels"

L'ensemble des bénévoles apprécie cette évaluation positive de leur travail. La bonne entente avec la mairie est aussi à souligner.

Sylvette Martin. Nous unissons nos efforts avec l'aide précieuse de Xavier Lhuillier, employé communal dédié, à temps partiel, à l'entretien du circuit botanique et du fleurissement.

Et merci encore aux personnes qui nous soutiennent en prenant leur adhésion à l'association.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 8 septembre 2019 pour la Fête aux Plantes rares

Le bureau de l'association

Loisirs créatifs

Ce qui intéresse Martine Gormond et Martine Blache, c'est de faire vivre leur boutique "Jolies Laines" de façon conviviale. À noter que le choix de laines a été enrichi cette année.

Pour cela une association "L'Atelier Créatif" est née le 2 février 2015. 15 adhérentes partagent leur passion

de la laine et du tricot avec des réunions tricot, thé, café, papotage les jeudis, vendredis et samedis après midi. En fait, ce sont toutes sortes de loisirs créatifs qui sont abordés

Contact : Martine Gormond et Martine Blache, à la boutique "Jolies Laines" place du Reviron.

Les Jeunes Loups Châtillonnais

Cette année les jeunes loups se sont encore investis dans l'animation du village : vogue, feu d'artifice du 14 juillet.

L'association cherche de nouvelles recrues : avis aux

jeunes de Châtillon-en-Diois, vous êtes les bienvenus!

Président Jean Vianney Daubelcour

06 33 66 05 10

Les Fruits de la vie



L'activité des "Fruits de la Vie" s'est réduite depuis septembre 2018 car le spectacle avec les enfants ne se fait plus. Laetitia et Rose qui s'en occupaient ont démissionné et n'ont trouvé personne pour les remplacer.

Heureusement, l'équipe des "Fêlés" a continué son théâtre, nous avons déjà donné 2 représentations en mai, la prochaine aura lieu le mardi 6 août pendant le festival Arts et Vigne. Nous avons également organisé un concours de coinche en mars et nous allons tenir pour la troisième année consécutive le buffet/snack du

vide greniers le 21 juillet sur le champ de foire de Châtillon. Les bénéfices de ces soirées et journées seront reversés à des associations pour adultes et enfants malades, handicapés ou en difficultés.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes voulant s'investir auprès des enfants et prendre la présidence de l'association.

En attendant, cette année nous avons fait sans président, du coup, je suis le contact provisoire.

Gene Houdiarne

Mail: gene26@orange.fr

Tel: 06.76.85.25.75



Gymnastique Volontaire



GV DU HAUT-DIOIS, c'est le nouveau nom de notre club de gymnastique volontaire anciennement dénommé GV Châtillon-Menglon-Luc. Ce club-association existe depuis 1979 à Châtillon. Luc-en-Diois s'y est rattaché en 1990. Il est affilié depuis toujours à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V.). L'équipe dirigeante (bureau et conseil d'administration) est entièrement composée de bénévoles. Seules les animatrices sont rémunérées. En 2017, le club a obtenu le LABEL « QUALITE CLUB SPORT SANTE ».

La gymnastique :

Venez partager, en groupe, une pratique sportive de proximité, d'activités physiques diversifiées, en salle : entretien cardiovasculaire, musculation, assouplissements, étirements, coordination motrice,

équilibre, mémoire.

Les séances se déroulent en musique, avec du matériel varié et adapté et sont dispensées aux adultes, aux seniors et depuis cette année, nous avons la joie d'accueillir des adolescentes.

Cette pratique est basée sur le concept de "Sport-Santé", développé par la Fédération et dont les objectifs sont :

- faire progresser chacun dans ses capacités,
- diversifier ses activités physiques,
- partager un temps de loisir et de bien-être,
- retirer des bienfaits et favoriser le réinvestissement dans la vie quotidienne,
- lutter contre les méfaits de la sédentarité et de l'âge.

La zumba light :

Vous aimez danser ? Alors venez vous remettre en forme ou entretenir votre forme physique sur un mélange de rythmes latino, rock, salsa et mouvements

de fitness, tout en vous amusant, dans une ambiance musicale et très conviviale. Nos adolescentes participent avec grand enthousiasme à cette activité dansante.

La diversité des séances répond aux attentes et aux besoins de chacun.

Cette année, 9 cours par semaine, tous différents, ont été assurés par 3 animatrices diplômées, dans 4 communes (voir ci-contre) :

Lundi 9h30/10h30 à Menglon entretien équilibre avec Nicole
Lundi 14h30/16h marche nordique avec Natascia
Mardi 9h/10h15 à Châtillon gym avec Natascia
Mardi 18h30/19h30 à Menglon Zumba light avec Michèle
Mercredi 9h30/10h30 à Beaurières entretien équilibre avec Nicole
Mercredi 18h30/19h45 à Menglon gym avec Michèle
Jeudi 9h/10h à Châtillon Zumba light avec Michèle
Jeudi 10h30/11h30 à Luc gym douce avec Michèle
Vendredi 10h15/11h15 à Châtillon gym douce avec Michèle

L'association est fière de compter 145 adhérents (dont 123 femmes et 22 hommes) tous licenciés à la FFEPGV.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 14/11/2018 à Menglon, suivie d'un repas très apprécié par les adhérents et leur conjoint(e). Nous avons également goûté la galette des rois le 20 janvier. Une soirée Tapas, pour marquer la fin de saison a eu lieu le 13 juin dernier, dans une bonne ambiance sympathique et détendue.

Perspectives 2019/2020 :

Ajouter des séances de marche nordique aux séances déjà existantes pour satisfaire davantage les marche(r)ses.

Cotisation annuelle 2019/2020 (licence comprise) : 120€ pour un cours/semaine (inchangée) ou 150€ pour 2 cours/semaine ou 180€ pour 3 cours et plus/semaine, payable en plusieurs fois.

Les cours reprendront le 16 septembre 2019.

Les deux premières séances sont offertes !

Profitez-en pour venir découvrir la pratique de nos activités sportives et vous rendre compte quelle est ou quelles sont les activités qui vous correspondent le mieux.

Contacts : gvhautdiois@orange.fr
ou Régine ODDOZ, présidente

04.75.21.13.40 ou 07.82.23.60.51,

La Fédération : www.ffepgv.fr

Tennis club de Châtillon-en-Diois



Implantés au cœur du village, au centre du Camping et proches de la piscine, les deux courts du Tennis Club reconstruits voici 5 ans ne peuvent qu'attirer l'attention des amateurs de ce sport tout à la fois individuel et

d'équipe. Le Club propose deux courts, un Club house nécessaire pour le matériel de l'école de Tennis, il ne manque que l'éclairage pour jouer en nocturne.

Les adhérents du club

Plutôt club loisir, 25 adultes y sont licenciés cette saison. Quelques-uns seulement participent au championnat des plus de 60 ans alliés aux deux clubs du Haut Diois : Die et Luc. Ces adultes chevronnés se retrouvent les jeudis et dimanches matin pour s'affronter en double ou simple, mais toujours dans la bonne humeur. D'autres suivent des cours en vue d'amélioration.

L'école de tennis reçoit tous les mercredis de jeunes adhérents de 6 à 10 ans sous la houlette d'un moniteur, B.E. agréé, en 2 sessions en fonction des âges et qualités techniques.

Dès les mauvais jours de l'automne et durant tout l'hiver les courts devenant impraticables la salle Kubnick, obligeamment mise à disposition par la municipalité, permet de continuer la formation des jeunes adhérents. Au cours de cette même période, les adultes privés eux aussi de l'accès aux courts pratiquent le badminton les dimanches matin et lundis soir en cette même salle.

La réservation des courts se fait de deux façons :

Les adhérents du Club disposant d'une licence FFT doivent se connecter à l'aide du nouveau logiciel de la F.F.T. intitulé TENUP (il remplace ADOC) pour réserver le créneau horaire souhaité et nommer leur adversaire. Pour les joueurs extérieurs au club, licenciés ou pas, ce sont les régisseurs du camping qui font le nécessaire et nous les en remercions vivement.

La fête du tennis

Chaque année la FFT organise « La fête du Tennis »



qui se déroule pendant le tournoi de Roland Garros. Le tennis Club participe à cette fête et fait jouer ses jeunes licenciés mais aussi tous les enfants du canton qui se présentent à cette occasion : initiation pour certains, avec prêt de raquettes, jeux pour les autres ayant déjà pratiqué. Une collation termine la matinée à laquelle s'ajoutent quelques petits gadgets !

Il nous est quasiment impossible d'intéresser les

parents, hommes et femmes, des enfants qui suivent les cours et donc de rajeunir un peu les troupes du Club. Les raisons sont multiples nous les comprenons mais nous le regrettons. J'ai déjà eu l'occasion d'écrire que :

"La raquette est un instrument à cordes ! tentez d'en devenir des virtuoses !"

Donc rejoignez-nous, venez essayer ce sport. Nous vous prêterons raquette et balles. En attendant cette décision passez nous voir lors du Forum des Associations organisé par la Municipalité courant septembre prochain.

Le Président du Tennis Club de Chatillon-en-Diois

Roland COVAREL

Roland.covarel@gmail.com

04 75 21 13 77 ou 06 74 39 59 75

La Boule de l'Edelweiss

L'Association, dont le siège social est à la mairie de Châtillon, existe depuis 1957.

Elle rassemble des amateurs de boules lyonnaises qui peuvent pratiquer leur sport dès l'arrivée des beaux jours et jusqu'au mois d'octobre.

Chaque été, cinq concours sont organisés : ouverts aux licenciés ainsi qu'aux membres amis et le concours du lundi de la vogue ouvert à tous.

En outre, les vendredis soirs ont lieu des soirées concours de boules, deux parties en doublette et repas convivial entre les deux.

Cette association qui participe à l'animation du village, ne pourrait fonctionner sans la vente des licences et des cartes de membres amis, ni celle des

bénéfices de ses concours et soirées sans oublier la subvention accordée par le conseil municipal, et le bénévolat de l'entreprise Chaffois pour la remise en état des jeux.

Si vous souhaitez apprendre à jouer, ou si vous voulez vous remettre à la pratique de la longue, n'hésitez pas à nous contacter, soit au boulodrome soit en appelant un des membres du bureau dont les coordonnées suivent :

Président : Jean Marc Favier 07 83 20 58 10

mail : efajmf@free.fr

Vice président : André Rambaud 06 78 27 69 77

Secrétaire : Evelyne FAVIER 06 01 96 07 09

UCAC : Union des commerçants et artisans

Cette année l'UCAC a poursuivi ses traditions : la reboule le 1^{er} dimanche d'octobre et la soirée huîtres (et moules délicieuses) le 28 décembre 2018. L'UCAC participe ainsi à l'animation du village pour ses habitants qui en retour nous confient bien volontiers tenir à leurs commerces de proximité.

Cette année l'UCAC a donné un soutien financier aux écoles de Châtillon et Menglon, à l'association Fleurs et Fontaines et aux Jeunes Loups châillonnais comme participation à l'organisation du feu d'artifice du 14 juillet.

Richard Perrier, Président 06 72 84 81 83.

Association G.A.P.E.



L'association GAPE gère l'ALSH (Accueil loisir sans hébergement) et la crèche "A Petits Pas" (17 places).

Elle gère aussi la mini-crèche de Boulc.

10 Rue de la Baurie à Châtillon-en-Diois

04 27 55 00 49

hg.chatillon@gmail.com

A.C.C.A.

L'ACCA est une association de chasse affiliée à la fédération des Chasseurs de la Drôme.

Contact : Jean-Marc CHARRON - Boulc

Le Site WEB de la Mairie de Châtillon-en-Diois

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr/>

Urgences

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112	SAMU	15
POMPIERS	18	URGENCES DENTAIRES	15
GENDARMERIE	17	GENDARMERIE Châtillon	04 75 21 10 10

Santé

HÔPITAL DE DIE	04 75 22 55 00	PHARMACIE DE CHÂTILLON	04 75 21 16 40
MÉDECIN Châtillon sur rdv	04 75 21 35 47	lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h30-19h,	
Cab.INFIRMIER Haut Diois	04 75 21 39 88	samedi 9h-12h30	
Cab. INFIRMIER du Glandasse	07 85 61 50 80	SANTÉ ANIMALE : Vétérinaires à Die	
OSTÉOPATHE J.Roiseux sur rdv	04 75 21 25 51	A. Rosset 04 75 22 24 73	
OSTÉOPATHE S.Malafonte sur rdv	07 66 18 22 24	M. Grelewicz 04 75 22 00 97	

Services

ABRACADABRA	04 75 21 26 13	MAIRIE DE CHÂTILLON	04 75 21 14 44
Centre de loisirs		<i>Lundi à vendredi le matin de 9h à 12h</i>	
CRÈCHE À PETITS PAS	04 27 55 00 49	AGENCE POSTALE COMMUNALE	
		<i>Lundi au samedi 9h30-12h30, levée 14h30</i>	
LES SÉRÉNIDES St Jean	04 75 21 18 44	MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	
Foyer logement		<i>1^{er} vendredi du mois de 9h30 à 12h à l'Agence Postale,</i>	
		<i>renseignements 04 75 22 31 87</i>	
TAXI JO	06 32 59 49 85 / 04 75 21 02 02	BIBLIOTHÈQUE Mairie	
TRANSPORT À LA DEMANDE	0 810 26 26 07	<i>Mardi 16h à 17h30, mercredi 15h à 17h,</i>	
(0,06 €/min + prix d'un appel local depuis		<i>vendredi et dimanche de 10h30 à 12h</i>	
un poste fixe) - Rabattement pour un trajet		TRÉSORERIE	04 75 21 12 44
en correspondance sur présentation du titre de		MARCHÉ Champ de Foire, <i>Vendredi matin</i>	
transport		DÉCHETTERIE Route de Menglon :	
OFFICE DE TOURISME	04 75 21 10 07	<i>Lundi, Mercredi, Vendredi 14h-17 h (18h en été)</i>	
<i>jusqu'au 23 août ouvert tous les jours sauf dimanche de</i>		<i>Samedi 9h à 12h (et 14h à 18h en été)</i>	
<i>9h30 à 12h30 et de 14h à 18h</i>		DISTRIBUTEUR DE BILLETS	
		Rue du Reclus à Châtillon, face à la pharmacie.	

Loisirs

PISCINE MUNICIPALE	06 08 00 31 33
CAMPING MUNICIPAL	04 75 21 10 30 06.43.00.25.00
TENNIS CLUB sur réservation	04 75 21 10 30
BOULODROME	06 75 36 77 04



Commerces et Artisanat

ALIMENTATION

ALIMENTATION 8 à HUIT 04 75 21 14 66
BOULANGERIE SAUVET 04 75 21 13 22

Boulangerie, Pâtisserie

CHEZ KIKI *Produits du Terroir* 04 75 21 69 64

FOURNIL DU CHIEN BLEU

Pains à Bénevisse et sur les marchés

06 34 90 78 97

VINS ET CLAIRETTE

DOMAINE DE MAUPAS 04 75 21 18 81

Jérôme Cayol 06 08 57 85 57

CAVEAU DE MARCOU 04 75 21 14 66

Vins et Clairette de la cave Jaillance

ARTISANAT

MARTINE ARTISANAT 04 75 21 15 49

Châtillon, 2 Rue des Rostangs

JOLIES LAINES, place du Reviron

Laines de qualité et tricotés

SERVICES

MAISON de la PRESSE 04 75 21 67 27

ASSURANCES GROUPAMA 04 75 21 17 77

COIFFURE 04 75 21 10 55

"GENE coiffe que vous" sur rdv

PHOTOGRAPHIE D'ART

MARTINE SPEYBROUCK

7 Rue de l'Église

GARAGES AUTOMOBILE

GARAGE GENIN 04 75 21 14 14

Agent Renault, Z.A. Route de Menglon

GARAGE AUTODRÔME 04 75 21 14 40

Chemin des Vignes

ARTISANS

Châtillon

MAÇONNERIE CHAFFOIS et Fils 04 75 21 12 51

MAÇONNERIE ESTELLE 04 75 21 16 56

PLOMBERIE DU GLANDASSE 06 85 16 70 56

ou 06 76 86 25 30

PLÂTRIER NICOLAS REY 04 75 21 75 93

VIGOUROUX Charpente 06 77 55 12 21

Les Nonières

ÉLECTRICITÉ TRESCH'ELEC 09 66 90 55 61

Mensac

ÉLECTRICITÉ MAXIME MARIT 06 41 51 04 46

Menée

ÉBÉNISTE PASCAL PERNIN 04 26 58 84 99

ou 06 89 43 11 98

Bénevisse

MAÇONNERIE BEGOUD 09 67 02 06 94

Restauration - Hôtellerie

LE BISTROQUET 04 75 21 13 13

Restaurant de l'hôtel du DAUPHINÉ

Cuisine évolutive tout en saveur

CAFÉ DES ALPES 04 75 21 12 22

Terrasse en été

LE CAVEAU 04 75 21 18 77

Cuisine traditionnelle, plats et pizza à emporter

LES DEUX MONDES 07 50 40 87 19

Salon de thé, crêpes

LE CLOS, restaurant, bar 04 75 21 44 50

RESTAURANT DU LAC BLEU 04 75 21 85 30

Restauration le soir

LE MOULIN D'ENZO 04 75 21 10 73

Cuisine traditionnelle, plats et pizza

CAFÉ DE LA MAIRIE 04 75 21 19 31

Restaurant, Cuisine de Véronique

SNACK DE LA PISCINE 04 75 21 15 13

CHEZ TAMTA 06 42 43 67 21

Cuisine asiatique, plats à emporter

HÔTEL RESTAURANT DU MONT BARRAL***

Les Nonières 04 75 21 12 21

AUBERGE DE COMBEAU

Vallon de Combeau 04 75 21 12 63

LE REFUGE D'ARCHIANE

Archiane 04 75 21 24 47

Rappel pour la sécurité

Tous les feux sont interdits par vent supérieur à 40 km/h et quel que soit le vent en juillet et août.